

Un autre juge fédéral des États-Unis bloque le décret migratoire de Trump



La Havane, 16 mars (RHC)- Un juge fédéral du Maryland a bloqué aujourd'hui temporairement le nouveau décret migratoire du président des États-Unis, Donald Trump.

Quelques heures auparavant un autre juge d'Hawaï en a fait autant avant son entrée en vigueur hier à minuit.

La sentence du Maryland a été prononcée par le juge Theodore Chuang et il a été centré sur l'une des parties du décret migratoire de Trump, plus précisément sur la suspension de l'octroi de visas aux citoyens de 6 pays à majorité musulmane : l'Iran, la Somalie, le Soudan, la Syrie, le Yémen et la Libye.

Theodore Chuang a souligné que ce décret donnerait le feu vert à la mise en application de l'interdiction d'entrée des musulmans aux États-Unis, annoncée cela fait un bon moment par Trump au cours de sa campagne électorale.



Radio Habana Cuba